

Foie gras en Nouvelle-Aquitaine : après une bonne année 2015, 2016 s'annonce difficile...

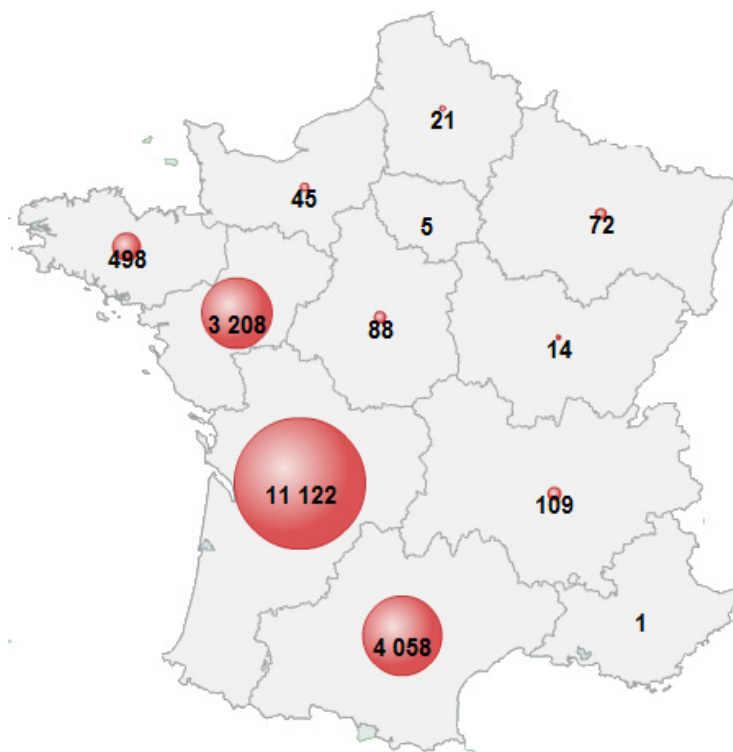
En 2015 la filière foie gras de la Nouvelle-Aquitaine enregistrait de bons résultats, principalement à l'export, seul relais de croissance depuis près de dix ans. Une situation remise en cause par l'épizootie aviaire, comme le confirment les premières données du commerce extérieur 2016. Les exports chutent, les importations progressent nettement. L'annonce par la profession d'un relèvement à venir des prix du foie gras risque d'entraîner sur le marché intérieur une baisse de la consommation et de favoriser l'importation de produits d'entrée de gamme.

La Nouvelle-Aquitaine, premier producteur mondial de foie gras

La production mondiale de foie gras peut être évaluée à près de 26 000 tonnes en 2015, pour une valeur dépassant 2 milliards d'euros (source FranceAgriMer-Cifog). Avec 19 200 tonnes, la production française représente près des trois quarts de la production mondiale.

En 2015, la Nouvelle-Aquitaine, avec 60% de la production française (11 122 tonnes), se positionne comme le premier producteur mondial devant le restant de la France et les autres pays producteurs. Le département des Landes pèse pour près de la moitié de la production régionale. Dans ce département, la valeur de la production de volaille grasse arrive en deuxième position, derrière les céréales, dans le total de la valeur ajoutée agricole départementale.

Production de foie gras, en tonnes, en 2015, par région de production



Source : Agreste - SAA

.../...

Une production qui évolue en quantité et qualité, entre traditionnelle et industrielle

Avec 19 200 tonnes produites en 2015 contre 3 200 tonnes en 1985, la production française de foie gras a été multipliée par six sur la période. Au cours des trente dernières années, la filière foie gras a enregistré de profondes mutations.

Dans le canard tout est bon

Si, au début des années 80, la production se répartissait pour un tiers de foie d'oie pour deux tiers de foie de canard, tel n'est plus le cas aujourd'hui. En 2015, le foie gras de canard représente 98% de la production hexagonale.

Le développement de la diversification des produits issus du canard gras (magrets, aiguillettes ...) a permis un fort développement des élevages et par conséquent de la production. Cette meilleure valorisation des « sous-produits » fait qu'aujourd'hui, les canards gras se vendent entièrement et toute l'année. Conséquence, les abattages ne sont plus concentrés en hiver. À l'opposé, le foie gras d'oie n'a pas bénéficié de ce dynamisme. La commercialisation se limite principalement aux foies, et dans une moindre mesure aux cuisses sous forme de confits. Dès lors, le marché se concentre aux périodes des fêtes de fin d'année.

Le foie gras a perdu un peu de son accent du Sud-Ouest

Cette évolution résulte certes d'une nette progression en Ex-Aquitaine et Midi-Pyrénées, mais également de l'émergence de nouveaux bassins de production, notamment le Grand Ouest de la France, venus concurrencer le bassin traditionnel du Sud-Ouest.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, une production importante s'est développée autour de la Vendée. Le Grand Ouest, important producteur de volailles, a développé l'élevage de palmipèdes gras en privilégiant l'intégration, méthode qui avait déjà assuré le succès de l'élevage de volailles de chair. Il représente aujourd'hui près du cinquième de la production nationale, contre moins de 3% trente ans auparavant.

Parallèlement, hors de nos frontières, Hongrie et Bulgarie, pays traditionnellement producteurs de palmipèdes gras et essentiellement exportateurs de produits crus à des prix compétitifs, ont accru leurs productions. Aujourd'hui, la Hongrie et la Bulgarie sont respectivement deuxième et troisième producteurs mondiaux et fournisseurs de la France. Rappelons également que la Hongrie, dont près des trois quarts de la production sont orientés vers l'oie, s'impose aujourd'hui comme le premier producteur mondial de foie gras d'oie, devant la France.

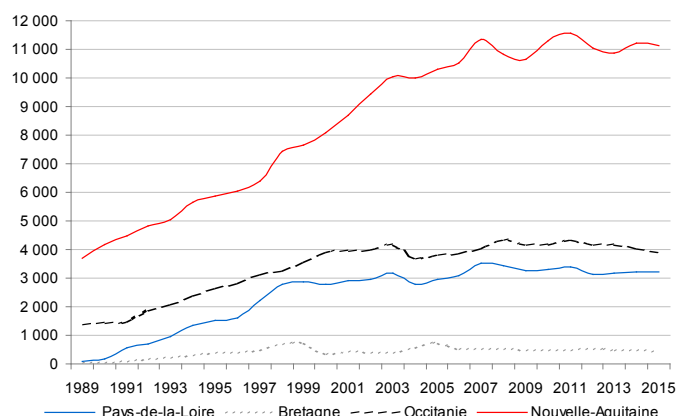
Le foie gras se démocratise

Hausse de la production et industrialisation de la filière (standardisation et réduction des coûts de production), encouragées par la grande distribution, ont entraîné une baisse du prix de vente. L'offre s'est élargie sur les segments du magret et des produits transformés. Une certaine démocratisation de la consommation a ainsi été rendu possible.

Quels impacts pour la filière Sud-Ouest ?

Face à ces changements, les producteurs du Sud-Ouest ont mis en place des stratégies afin de répondre à cette "nouvelle concurrence" et reconquérir les parts de marchés perdues.

Évolution de la production de foie gras, en tonnes, entre 1989 et 2015, pour les quatre principales régions de production



Source : Agreste - SAA

Promouvoir les signes de qualité

Pour promouvoir leur foie gras, les fabricants du Sud-Ouest ont misé sur des signes de qualité. Les opérateurs du Sud-Ouest se sont démarqués pour garantir l'origine de leur production. La démarche a vu le jour en 2000 avec la création de l'IGP Sud-Ouest. Le recours aux marques et signes officiels de qualité est en effet un critère important pour se positionner et se distinguer sur les marchés.

Cette distinction consiste à associer une certification de qualité définie (CCP ou label), à une zone géographique. Ces certifications représentent autour de 50% des canards gavés en France, dont 90% sous certification de conformité produit (CCP).

Toutefois, depuis 2007, si la production de foies gras continue de progresser, ce résultat est également à mettre à l'actif du canard gras standard (non labellisé). Des prix moins rémunérateurs pour les « labellisés » en raison de l'augmentation des coûts de production et la demande croissante de produits d'entrée de gamme de la part des opérateurs ont pu encourager certains producteurs à choisir ce segment.

Restructurer la filière

Dès le milieu des années 90, de grands groupes coopératifs font leur apparition sur le segment du foie gras. Confrontés à la baisse du revenu de leurs adhérents maïsculteurs, ils ont fortement investi le secteur du gras. Leur but : diversifier la production de leurs adhérents, maîtriser les coûts, dégager des marges, se positionner en interlocuteur unique face à la grande distribution. Dès lors, aujourd'hui, le secteur du foie gras s'organise aujourd'hui en deux filières distinctes.

La filière longue (88% du marché) correspond à l'organisation verticale des différents maillons (accoupage, production, abattage, découpe et transformation), au sein duquel trois grands groupes coopératifs régionaux monopolisent en 2015, 70% du marché national : Euralis Gastronomie (Montfort, Rougié), Maisadour (Delpeyrat), et Lur Berri (Labeyrie).

La filière courte, constituée des producteurs commercialisant directement auprès du consommateur, représente 12% du marché. Ainsi en Ex-Aquitaine, lors du recensement agricole de 2010, parmi les 3 000 exploitations pratiquant le gavage, moins

de 600 transformaient sur place. De petites tailles, elles pèsent peu en termes de volume produit (6%). Toutefois, transformation et vente en circuits courts alliées à une valorisation plus importante leur permet d'assurer plus de la moitié de leur chiffre d'affaires réalisé annuellement.

Développer l'export

Depuis le début des années 2000, la consommation française de foie gras (canard et oie) gravite autour de 280 grammes en moyenne par personne et par an, alimentée en partie par les importations en provenance de Bulgarie et de Hongrie. Rappelons que jusqu'au début des années 2000, la France importait en volume plus de foie gras qu'elle n'en exportait.

Compte tenu du peu de gain en volume espéré sur le marché français et du potentiel de croissance à l'étranger sur des produits plus rémunérateurs, les professionnels se sont tournés vers l'export comme principal relais de croissance.

Ainsi ces trois groupes, depuis le milieu des années 2000, ont développé une politique à l'export, en particulier vers les marchés asiatiques (Japon, Hongkong), soit en exportant directement au départ de la France, soit en implantant des unités de production à l'étranger.

C'est dans ce contexte qu'a ressurgi fin 2015 l'épizootie aviaire, dix ans après celle de 2006.

Le commerce extérieur au premier semestre 2016

Les destinations asiatiques, premier contributeur au repli des exportations de foies gras

L'épizootie d'influenza aviaire qui a touché tout ou partie d'une quinzaine de départements du Grand Sud-Ouest depuis la fin d'année 2015 a pénalisé les exportations de foie gras. Au cours du premier semestre 2016, les exportations françaises de foie gras, canard et oie, avec 1 348 tonnes pour une valeur de 28 millions d'euros, ont chuté de 22% en volume, et de 23% en valeur par rapport au premier semestre 2015.

La relative stabilité du prix moyen à l'export (20,50 € en 2016 contre 20,40 € l'année précédente) masque des disparités d'évolution. Le prix moyen des foies gras crus, frais ou congelés, recule (-5%), celui des préparations à base de foie progresse (+8%).

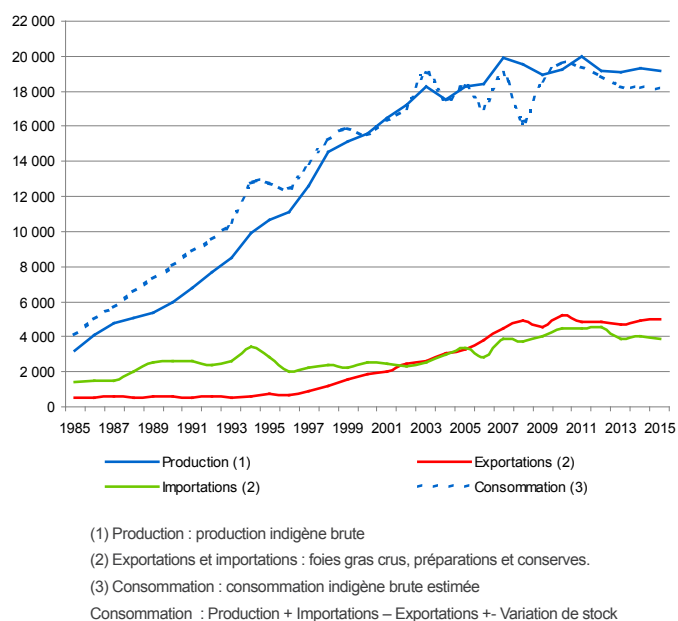
Les préparations à base de foie d'oie ou de canard se tassent de -15% en volume et de -9% en valeur. À l'opposé, les foies gras crus, production à plus forte valeur ajoutée, s'effondrent de -29% en volume comme en valeur. Une évolution plus marquée pour le frais (-36%) que pour le congelé (-26%).

Par destination, l'Espagne même en diminution (-12%) demeure le premier client de la France. La Suisse se replie de -11%, la Belgique de -8%. Au Royaume-Uni la baisse est plus marquée (-29%). L'Allemagne reste quasi stable (-2%).

Mais c'est surtout sur les destinations asiatiques que les plus forts reculs des exports sont enregistrés, à la fois en évolution comme en part relative. Deuxième client de la France en 2015, le Japon s'effondre (-77%), à l'image de la Thaïlande (-87%) et de Taïwan (-81%). Hongkong, quatrième destination au premier semestre 2015 chute de -29% début 2016.

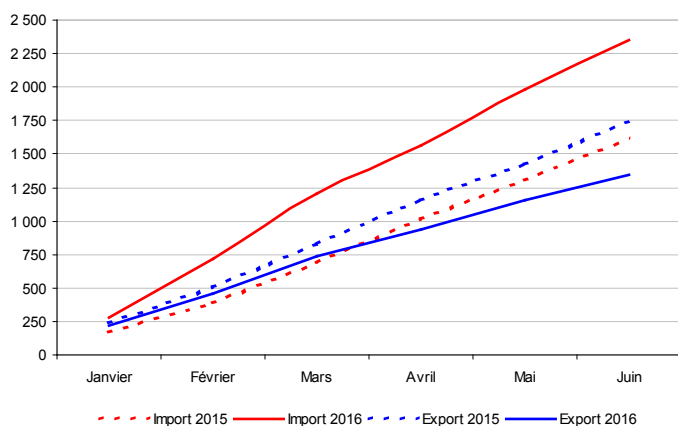
.../...

Évolution de la production, de la consommation et du commerce extérieur de foie gras, en tonnes, entre 1985 et 2015



Source : Agreste - SAA, Douanes

Exportations et importations mensuelles cumulées de foie gras et produits transformés à base de foie gras, en tonnes



Source : Douanes

.../...

Hausse record des importations en volume comme en valeur, portée par les produits congelés

La Bulgarie (60%) et la Hongrie (31%) demeurent les principaux fournisseurs de foie gras avec plus de neuf foies gras sur dix importés de ces deux pays, loin devant la Belgique, troisième fournisseur (6%).

Au premier semestre 2016, comparé au premier semestre 2015, les importations font un bond de 46% en volume (+700 tonnes) et de 56% en valeur, à la faveur d'un prix moyen d'achat en hausse.

Les importations de foies gras de canard représentent 88% de la totalité des volumes comme de la valeur du secteur. Le "congelé" (les trois quarts des volumes et de la valeur) progresse de plus de 70% en volume et 82% en valeur. Pour les foies frais ou réfrigérés, la hausse est moindre mais également importante, +38% en volume et +50% en valeur.

La situation est bien différente pour les foies gras d'oie, dont les quantités importées se replient de -20% en volume (-9% pour le congelé, -44% pour le frais). Côté valeur, le frais recule de -35%, le congelé gagne 23%.

Enfin si les importations françaises de foie gras transformé demeurent minoritaires (4% du volume total), leur valeur double sur la période étudiée (+109%).

Cette hausse profite à l'ensemble de nos fournisseurs, +37% en volume pour la Bulgarie, +46% pour la Hongrie, +86% pour la Belgique.

Des interrogations sur l'avenir

Compte tenu de la baisse de la production ne permettant pas de satisfaire la demande et du surcoût lié, selon eux, aux exigences sanitaires accrues, les professionnels du Sud-Ouest annoncent une hausse des prix du foie gras à deux chiffres, entre 10 et 20%.

Elle devrait s'accompagner d'une action de communication afin « de faire comprendre et accepter aux consommateurs qu'ils devront payer plus cher leur foie gras ». Car si la qualité a un prix, elle a surtout un coût. L'acheteur de foie gras devra faire un choix, soit compenser la hausse des prix par une baisse des quantités achetées, soit s'orienter vers des produits moins chers.

Phénomène inquiétant, d'autant que, si les tendances du commerce extérieur enregistrées au premier semestre 2016 se confirmaient au second, l'afflux en France de produits importés à moindres coûts risquerait de déstabiliser un peu plus encore une partie de la filière.

Les prévisions des professionnels laissent entrevoir une augmentation des importations en provenance des deux autres pays européens producteurs de foie gras, Hongrie et Bulgarie, estimée à près d'un millier de tonnes sur l'année.

Selon les données des services de la Douane arrêtées à fin juin 2016, les importations en provenance de ces deux pays sur le seul premier semestre, en France, ont déjà progressé de plus de 700 tonnes, en grande majorité composées de produits congelés.

Bibliographie

Agreste Conjoncture

• Synthèses Aviculture : Après une année 2014 favorable, le marché du foie gras français se maintient en 2015 - 11/07/2016

Vincent, T., Bossuet, L., Filippi, M., Triboulet, P. (2003). L'organisation de la filière gras dans le Sud-Ouest. Comment les acteurs mobilisent-ils les signes de qualité pour valoriser leurs productions ? In: *Les systèmes agroalimentaires localisés : produits, entreprises et dynamiques locales* (p. 20 p.). Presented at Colloque SYAL : Systèmes Agroalimentaires Localisés : produits, entreprises et dynamiques locales, Montpellier, FRA (2002-10-16 - 2002-10-18). Montpellier, FRA : CIRAD-Tera.

©AGRESTE
2016
Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste
la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49
Courriel : contact.sriset.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT
Directrice de publication : Valérie ISABELLE
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD
Rédacteur : Jacky BONOTAUX
Composition - Impression : SRISSET Nouvelle-Aquitaine
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours